

UNTERSTÜTZUNG VON SCHWANGEREN FRAUEN

durch die Bundesstiftung
Mutter und Kind

Fondation fédérale Mère et enfant – Aides pour les femmes enceintes à Hambourg:

Vous pouvez déposer cette demande uniquement avec l'appui d'une conseillère.

Vous devez résider à Hambourg ou y être domiciliée en permanence.

Veillez tout d'abord convenir par téléphone d'une date de rendez-vous avec l'un des centres de consultations indiqués ci-dessus.

Lors de l'entretien, veuillez apporter les documents suivants:



- votre carte d'identité
ou votre passeport, votre titre de séjour, votre autorisation de séjour avec votre attestation de résidence



- votre carnet de maternité

- Votre contrat de location et un document attestant de vos factures de chauffage et d'eau



- **Si vous occupez un emploi:**
vos fiches de salaire des trois derniers mois ainsi que celles de votre conjoint



- **Si vous avez des enfants, les attestations suivantes:**

les frais de garde de vos enfants

le montant de la pension alimentaire que vous percevez

le montant de la pension alimentaire que vous versez



- **Si vous percevez des allocations sociales, les attestations suivantes (toutes les pages)**

Jobcenter, aide sociale, aide au logement



- **Si vous allez à l'école ou si vous étudiez :**

Une attestation de votre bourse «Bafög» ou d'une autre bourse

- Tous les justificatifs concernant vos revenus ou votre patrimoine



- Votre carte bancaire avec les numéros IBAN et BIC